



CGAAER
CONSEIL GÉNÉRAL
DE L'ALIMENTATION
DE L'AGRICULTURE
ET DES ESPACES RURAUX

Rapport n° 15064

Evaluation des réseaux d'élevage et de leurs modalités de financement

Groupe de travail

établi par

André Alanore

Ingénieur Général des ponts,
des eaux et forêts

Jean-Paul Mialot

Inspecteur général
de la santé publique vétérinaire

juin 2015

SOMMAIRE

RESUME.....	4
1. INTRODUCTION ET METHODOLOGIE	5
2. LES PROPOSTIONS DE LA MISSION.....	6
2.1. Préambule	6
2.2. Rappel des recommandations	6
2.3. Le cadre à considérer	9
2.3.1. L'état des lieux issu du rapport	9
2.3.2. Statut et objectifs de ces réseaux	11
2.4.1. L'approche systémique : intérêt et conditions de son extension.....	11
2.4.2. Une meilleure articulation avec d'autres réseaux.....	13
2.4.3. Un rapprochement encore plus étroit des instituts animaux.....	13
3. LES PROPOSITIONS DES INSTITUTS ET DE L'APCA	14
4. ENSEIGNEMENTS ET CONCLUSIONS DES REUNIONS	14
CONCLUSION.....	16
ANNEXES	17
Annexe 1 : Lettre de mission	18
Annexe 2 : Liste des sigles utilisés	19
Annexe 3 : Diaporamas présentés par Inosys Réseau d'élevage	20

RESUME

Les recommandations du rapport n°14039 sur « l'évaluation des réseaux d'élevage et de leurs modalités de financement », et en particulier la recommandation n° 12 relative à la création immédiate d'un groupe de travail animé par le ministère, ont été mises en œuvre.

Au cours du premier semestre 2015, sous l'égide de la DGPE, deux réunions d'une commission réunissant DGAL, DGER, DGPE, SSP, FAM, les trois Instituts animaux, l'ITAB, l'APCA, l'ACTA et l'INRA, ont été organisées les 6 mars et 5 juin 2015.

Les missionnaires ont fourni à la commission un projet de vision à moyen terme de la restructuration des réseaux. La proposition de présenter les réseaux sous forme d'une action thématique transversale, finançable par le CASDAR, au sein des programmes 775 et 776, pilotés par la DGPE et la DGER, a été retenue. Cette structuration doit permettre un financement pluriannuel afin de donner une pérennité à ces infrastructures de recherche et de développement qui produisent des références utiles à la compétitivité de l'élevage et à l'ensemble des acteurs.

Avant une généralisation nationale, Inosys - Réseaux d'Elevage a proposé d'étudier la faisabilité d'un dispositif « références élevage » commun aux trois secteurs herbivores, porcs et aviculture dans une région pilote, Les Pays de la Loire, dès 2015.

Le rapprochement souhaité entre ces réseaux et le RICA apparaît actuellement difficile, cependant les missionnaires et la grande majorité des membres de la commission demandent de ré-étudier ce point.

**Mots clés : Réseaux d'élevage – Systèmes de production –
Ruminants – Equidés – Porcs – Aviculture –
FranceAgriMer – CASDAR – Action thématique transversale**

1. INTRODUCTION ET METHODOLOGIE

Le rapport sur l'évaluation des réseaux d'élevage comportait 12 recommandations. La douzième était ainsi libellée :

*« Pour rendre opérationnelles les recommandations de cette évaluation, **la mission recommande de créer sans délai en 2015, un groupe de travail animé par le ministère** chargé de l'agriculture (DGAI, DGER, DGPAAT et SSP) constitué de FAM, des trois Instituts animaux, de l'ITAB, de l'APCA, de l'ACTA, de l'INRA et de l'Assemblée des régions de France qui aura à :*

- *proposer la cible commune « tous systèmes, toutes espèces », articulée avec le RICA ;*
- *préciser les cas possibles et souhaitables du double niveau de références nécessaires (atelier donc GTE, ou exploitation avec l'approche systémique) ;*
- *préciser les règles de financement souhaitables de chaque étape de la collecte à la valorisation des références, après les avoir précisément définies ;*
- *examiner les possibilités de pérenniser des financements publics nationaux et européens, avec le souci de la simplification administrative ;*
- *préparer une offre de service pour capitaliser les résultats des exploitations des GIEE et des exploitations en agriculture biologique ou engagées dans l'agriculture durable. »*

Les deux rapporteurs ont été mandatés par lettre de mission du 29 mai 2015 (voir annexe n°1) pour apporter un appui au groupe de travail pressenti afin que des conclusions opérationnelles puissent être arrêtées avant le début juillet.

Après avoir produit une note diffusée par la DGPE aux instituts, à l'APCA, à l'INRA ainsi qu'à la DGER, la DGAI et France AgriMer, les missionnaires ont participé à une réunion de travail, le 5 juin 2015. Ils avaient antérieurement participé à une réunion concernant les orientations budgétaires possibles le 6 mars 2015.

La DGPE, compte tenu des perspectives budgétaires, a affiné ses positions suite à la lecture de la note et compte tenu des perspectives budgétaires.

Lors de la dernière réunion, le groupe des « opérateurs » a présenté et commenté le résultat d'une proposition de restructuration pour répondre au schéma cible défini.

Les conclusions des échanges lors de cette réunion sont exposées au paragraphe 4 du présent rapport.

2. LES PROPOSITIONS DE LA MISSION

2.1. Préambule

Le périmètre principal des propositions ci-dessous est circonscrit aux systèmes d'élevage de ruminants et de granivores. Le cas du réseau équin n'est pas évoqué dans le détail, il mériterait toutefois de ne pas être écarté, un travail de concertation avec les organisations professionnelles concernées est à organiser.

2.2. Rappel des recommandations

Les réseaux d'élevage constituent des dispositifs de production de références technico-économiques, uniques en Europe au plan national, utilisés en priorité pour le conseil et l'appui aux éleveurs.

Les réseaux des fermes de références constituent un double réseau de fermes et d'experts.

Leur ancienneté permet, pour la plupart, l'étude de séries chronologiques.

Ces réseaux doivent évoluer facilement et adapter leur contenu aux impératifs de durabilité de la production agricole ; cette évolution peut se faire à faible coût marginal.

La mission a indiqué qu'elle reprenait l'essentiel des recommandations proposées dans deux rapports récents, ceux de l'étude de FAM en 2011 et de l'analyse du GIS « Elevages Demain » en 2012 ; elle a pu compléter ces recommandations comme suit.

1 - Il s'agit **d'infrastructures de recherche et de développement qu'il faut maintenir et soutenir** car, outre l'objectif initial de développement agricole, d'appui et de conseil aux éleveurs, leurs utilisations sont multiples :

- production de connaissances, utilisées par la formation agricole et la recherche ;
- formation et qualification en experts des ingénieurs-réseaux, qui pourront devenir des cadres dans l'encadrement agricole ;
- aide à la prise de décisions stratégiques pour les éleveurs, les opérateurs des filières, les collectivités territoriales et l'Etat ;
- soutien à la politique agro-écologique et aide au repérage d'innovations. Cela pourra aussi servir d'appui méthodologique pour la capitalisation des résultats des fermes engagées dans les GIEE ;(voir recommandation 12) ;
- fourniture d'éléments de réponse aux attentes sociétales vis-à-vis de l'élevage...

2 - **Le jeune réseau équin doit être maintenu**, car c'est le seul dispositif d'élaboration de données technico-économiques, et doit bénéficier de financement du Fonds Eperon ; il convient de le consolider en corrigeant divers dysfonctionnements :

- simplifier la gouvernance et la gestion des financements ;
- respecter la convention de cadrage et de partenariat ;
- redéfinir et mieux encadrer le rôle de l'IDELE ;
- constituer un vrai réseau d'experts, avec des ingénieurs-réseau ;
- mieux valoriser les informations dans toutes les régions et organiser la valorisation auprès de l'ensemble des exploitants.

3 - **La méthodologie d'approche systémique**, Inosys - Réseaux d'Elevage pour les ruminants, **doit être étendue** pour l'analyse des exploitations disposant d'ateliers avicoles, cunicoles, porcins et équins (voir recommandation 12) ;

L'approche atelier, base de la GTE/GTTT doit aussi être maintenue et complétée.

Des cas-types devraient être produits pour les divers systèmes et les différentes espèces, en particulier pour les systèmes polyculture-élevage.

4 - Certains réseaux existants devraient être inclus dans les systèmes nationaux ou régionaux des réseaux d'élevage, en harmonisant les méthodologies pour permettre cette inclusion. C'est le cas, en particulier :

- pour les exploitations de l'enquête avicole « Grand ouest », pilotée par les chambres d'agriculture, ce qui aiderait à son extension nationale ;
- pour le réseau « veaux de boucherie » de Bretagne et du Pays de la Loire, à condition de rapprocher les objectifs car actuellement, cela ne concerne que des données techniques ; un complément par une approche systémique serait souhaitable ;
- de la centaine de fermes appartenant aux deux sondes INRA restant (pour les bovins charolais et les ovins), toutefois le suivi individuel des animaux resterait une spécificité INRA et ne peut pas être étendu aux autres réseaux en raison de son coût ; si cette intégration n'est pas faite, ce réseau risque de disparaître à terme ;
- pour les élevages en agriculture biologique, afin notamment de pouvoir les comparer avec des systèmes classiques ; cela permet aussi l'intégration de l'AB dans les réseaux d'élevages et une meilleure visibilité sur leur avenir. Un projet a été soumis en novembre 2014, avec 280 élevages en AB.

5 - Un objectif à moyen terme devrait consister à ce que **les réseaux de fermes de références s'articulent avec les exploitations du RICA, selon des modalités et un calendrier à définir.** (Voir recommandation 12)

Cette organisation, qui existe dans certaines régions en Europe, améliorerait la valorisation des références françaises et l'efficacité de l'organisation nationale.

Pour certaines petites productions, le nombre de fermes suivies devrait dépasser celui défini par le RICA, pour que la couverture soit suffisante et réponde aux divers besoins.

Une réflexion concernant l'articulation avec d'autres réseaux dépendant du MAAF, comme Ecophyto, est aussi à envisager.

6 - Les trois Instituts animaux devraient définir une cible à moyen terme de rapprochement, au delà d'une harmonisation méthodologique.

Ils devraient rapidement s'accorder pour définir les nombres d'élevages et de systèmes à suivre, en concertation avec le SSP, et plus largement dans le cadre d'INOSYS « réseaux d'élevage ».

(Voir recommandation 12).

7 - Les financements publics, en partie pérenne, de ces infrastructures de recherche et de développement doivent être recherchés ; ils doivent aussi être conditionnés à :

- une connaissance transparente de l'ensemble des financements et des coûts réels, ce qui nécessite une harmonisation tant pour l'Etat que pour les Instituts et les chambres. Deux propositions pourraient être retenues :
- un financement global géré par chacun des trois Instituts semble actuellement le plus logique, comme cela fonctionne pour l'IDELE, avec un co-pilotage Inosys Réseaux d'Elevage.
- des compte-rendus spécifiques, identifiés de façon identique pour tous les organismes en utilisant le logiciel Darwin, quelle que soit l'origine des financements publics ;
- une simplification de la gestion, en réduisant le nombre de conventions entre un Institut et les chambres d'agriculture, en les établissant au niveau régional ;
- une consolidation nationale, pour apprécier avec la plus grande exactitude possible, les coûts et les moyens destinés au financement de ces réseaux, par production.;
- un renforcement des liens entre les ingénieurs réseaux et les services du MAAF, le SSP en particulier.

(Voir recommandation 12).

8 - **Le financement de la collecte et de la validation des données** préalables à leur stockage dans le système d'information « DIAPASON » mis à disposition par l'IDELE pour toutes les productions doit être :

- si possible pluriannuel et en très grande partie pérenne ;
- calculé sur une base nationale forfaitaire actualisable par ferme, selon un indice connu (valeur du point de rémunération des agents chambre) ;
- avec une combinaison d'aides publiques nationales ou européennes, permettant de limiter au maximum l'autofinancement des réalisateurs.

(Voir recommandation 12)

9 - **Le financement de la constitution des cas types, de leur diffusion** et des autres modes de valorisation doit faire appel à des ressources mixtes, en développant des ressources jusqu'alors faiblement utilisées, au niveau national ou régional :

- incitation des fédérations nationales, coopératives ou privées, et des InterProfessions à reconnaître le rôle de ces réseaux et à finaliser des accords nationaux ou régionaux de financement ;
- mobilisation de crédits européens ;
- réflexion sur une participation financière ou une réelle compensation des organismes de recherche utilisateurs...

Le financement de la constitution et de la diffusion des cas types doit toutefois faire appel à un niveau important d'aides publiques nationales, arrêtées dans un cadre si possible pérenne, avec l'accompagnement des aides CASDAR, de la TATFNB, des conseils régionaux...

(Voir recommandation 12).

10 - Si des collaborations régionales existent avec **l'enseignement technique agricole**, une coordination nationale n'existe pas pour inciter à une utilisation des données des réseaux à tous les niveaux de la formation agricole.

Il serait souhaitable que la DGER réunisse les éléments d'une commande globale de références à produire pour une bonne valorisation aux divers niveaux de la formation agricole. Cela pourrait être un objectif du réseau Elevage de la DGER.

11 - **Sous l'égide d'INOSYS « réseaux d'élevage »**, au sein des COREL et en lien avec les DRAAF, et par région, effectuer tous les ans, pour faciliter la synthèse nationale :

une revue de toutes publications produites sur le thème des références technico-économiques et /ou du fonctionnement des systèmes d'exploitation ;

une concertation ouverte entre les organismes professionnels (Chambre, instituts, CER, groupements de producteurs...) portant sur l'organisation de la collecte des données, la présentation et la diffusion des références et sur les coûts afférents ;

12 - Pour rendre opérationnelles les recommandations de cette évaluation, **la mission recommande de créer sans délai en 2015, un groupe de travail animé par le ministère** chargé de l'agriculture (DGAL, DGER, DGPAAT et SSP) constitué de FAM, des trois Instituts animaux, de l'ITAB, de l'APCA, de l'ACTA, de l'INRA et de l'Assemblée des régions de France qui aura à :

- proposer la cible commune « tous systèmes, toutes espèces », articulée avec le RICA ;
- préciser les cas possibles et souhaitables du double niveau de références nécessaires (atelier donc GTE, ou exploitation avec l'approche systémique) ;
- préciser les règles de financement souhaitables de chaque étape de la collecte à la valorisation des références, après les avoir précisément définies ;
- examiner les possibilités de pérenniser des financements publics nationaux et européens, avec le souci de la simplification administrative ;
- préparer une offre de service pour capitaliser les résultats des exploitations des GIEE et des exploitations en agriculture biologique ou engagées dans l'agriculture durable.

2.3. Le cadre à considérer

2.3.1. L'état des lieux issu du rapport

Les réseaux d'élevage produisent des références technico-économiques et sont un outil essentiel pour l'appui technique aux filières animales. Ces réseaux ont été développés à partir des années 1970 par les différents instituts techniques, en collaboration avec les chambres d'agriculture, par l'observation d'exploitations caractéristiques dans les différents ateliers de production animale : bovins lait, bovins viande, ovins lait, ovins viande, caprins, porcins, lapins, palmipèdes gras, volailles de chair et poules pondeuses (œufs).

Avec le temps, ces réseaux de référence se sont structurés, ont fusionné pour certains d'entre eux, se sont rapprochés pour d'autres. Actuellement, des outils regroupés sous le vocable générique de réseaux de références par les trois instituts actuels des filières animales, Institut de l'élevage (IDELE) pour les ruminants, IFIP pour les porcins et ITAVI pour l'aviculture et les lapins sont présentés dans le tableau I. Il faut y rajouter le jeune réseau équin, c'est le seul dispositif d'élaboration de données technico-économiques dans ces filières.

Tableau I : Ensemble des dispositifs de collecte de données permettant l'élaboration de données de référence technico-économiques dans le cadre des réseaux d'élevage bénéficiant d'un financement public via FranceAgrimer. (source FAM 2011, complétée 2014)

Institut de l'élevage (IDELE)					
Dispositif unifié RECP « Réseaux d'Élevage pour le Conseil et la Prospective » de l'Institut de l'élevage et des Chambres d'Agriculture pour les filières ruminants : bovins lait, bovins viande, ovins lait, ovins viande et caprins = données technico-économiques concernant l'exploitation dans son ensemble (avec introduction progressive de données d'impact sur l'environnement, rejet azoté, consommation d'énergie, et prochainement émission de GES, autonomie protéique, contribution à la biodiversité). Ce réseau, dénommé maintenant « Inosys Réseaux d'élevage », consolide le partenariat IDELE/Chambres d'agriculture depuis 2014.					
Une enquête annuelle thématique complétait ce dispositif, elle a été supprimée depuis 2011/12.					
IFIP			ITAVI		
Gestion technique des troupeaux de truie (G3T) = données techniques concernant l'atelier de naissance	Gestion technico-économique (GTE) = données technico-économiques (jusqu'à la marge sur coûts d'achats des animaux et aliments) couvrant l'intégralité de l'élevage	Tableau de bord (TB) = données technico-économiques élargies à l'ensemble des facteurs de production	- Palmipèdes gras		- Poules pondeuses
			- Lapins		- Volailles de chair
			GTE = données technico-économiques (jusqu'à la marge sur coûts alimentaires)	RFR réseau de fermes de références = données sur les structures d'exploitation + données sur l'ensemble des postes de charge	Observatoire avicole = systèmes d'enquêtes annuelles, voire trimestrielles
			Enquête annuelle bâtiments d'élevage – volailles de chair		

Deux périmètres de collecte des données cohabitent :

Pour les monogastriques les données décrivent strictement la dimension technique et économique des ateliers ; les données sont fournies par les organismes de commercialisation coopératifs ou privés.

Pour les herbivores, les données recueillies dans les fermes de références et suivies par des ingénieurs/techniciens décrivent le fonctionnement des exploitations et permettent une analyse systémique de la combinaison de leurs facteurs de production débouchant sur une typologie des systèmes d'élevage par « cas type » à partir de laquelle des diagnostics sur le fonctionnement global des exploitations sont possibles.

Le tableau II ci-dessous met en correspondance les maîtres d'œuvre concernés, les types d'élevage et la dénomination des réseaux.

Tableau II : Périmètre des différents réseaux évalués

Maîtres d'œuvre	Type d'élevage	Réseaux d'élevage	
Institut de l'Élevage et Chambres d'agriculture	Bovin Viande	Cadre INOSYS Réseaux d'élevage (financement FAM + CasDar + autofinancement des chambres) (Financement fonds Eperon + autofinancement)	Logiciel et système d'information DIAPASON
	Bovin Lait		
	Ovin Viande		
	Ovin Lait		
	Caprin		
	Chevaux		
IFIP	Porcin	G3T,GTE,TB	
ITAVI	Palmipèdes Gras	GTE, Réseau de Fermes de Références	
	Poules pondeuses	Enquêtes	
	Volailles de chair	Enquêtes	
	Lapins	GTE, Réseau de Fermes de Références	

Ces réseaux d'élevages et dispositifs de collecte de données, contrôlés et analysés par les ITA, sont plus ou moins représentatifs de l'élevage français. Des données moins complètes mais plus représentatives des exploitations françaises sont aussi disponibles en exploitant les bases du RICA fournies par les CER. Ces centres de gestion, affiliés ou non à CER France, seuls ou en partenariat avec des chambres d'agriculture, des entreprises privées ou coopératives, réalisent des analyses de groupes, qu'ils utilisent pour conseiller leurs adhérents et pour former leurs conseillers, mais ces études de groupes ne permettent pas d'analyse systémique.

D'autres réseaux financés par des fonds publics existent comme les réseaux de l'INRA, du GIS Bio Massif Central, de l'ITAB, du Réseau Agriculture Durable (RAD), du programme Ecophyto, du réseau d'élevages des exploitations des établissements de l'enseignement technique agricole.

Les structures coopératives et les firmes privées disposent aussi d'informations regroupées sur les élevages dont elles commercialisent les productions.

Il existe aussi des réseaux thématiques plus localisés :

- « le réseau veaux d'élevage », piloté par le GIE LV de Bretagne, qui concerne, en Bretagne, le suivi de 40 ateliers veaux de boucherie abordant surtout 4 thématiques (performances techniques, consommation d'énergie, usage des antibiotiques, modernisation des bâtiments) mais peu les aspects économiques ;
- les élevages inclus dans l'enquête avicole « Grand Ouest », de création ancienne, concernant les volailles de chair, créée par les chambres d'agriculture de Bretagne ;

Pour tous ces réseaux qui reçoivent directement ou indirectement des financements publics, une coordination est souhaitable.

2.3.2. Statut et objectifs de ces réseaux

Il s'agit **d'infrastructures de recherche et de développement**, construites contractuellement entre les différents partenaires, **qu'il faut maintenir et soutenir** car, outre l'objectif initial et prioritaire de développement agricole, d'appui et de conseil aux éleveurs, leurs utilisations sont multiples :

- production de connaissances, utilisées par la formation agricole et la recherche ;
- formation et qualification en experts des ingénieurs-réseaux, qui pourront devenir des cadres dans l'encadrement agricole ;
- aide à la prise de décisions stratégiques pour les éleveurs, les opérateurs des filières, les collectivités territoriales et l'Etat ;
- soutien à la politique agro-écologique et aide au repérage d'innovations. Cela pourra aussi servir d'appui méthodologique pour la capitalisation des résultats des fermes engagées dans les GIEE ; voir recommandation 12
- fourniture d'éléments de réponse aux attentes sociétales vis-à-vis de l'élevage.

2.4. Vision de la cible à moyen terme de ces réseaux

A l'issue de la réflexion sur les financements, il est nécessaire, si ces réseaux doivent rester des infrastructures de recherche et de développement, de proposer qu'au moins une part de leur financement soit le plus prévisible possible compte tenu des contraintes budgétaires et du cadre d'intervention réglementaire de chacun des partenaires. Si l'année 2015 est encore une année intermédiaire, le budget pour 2016 devrait être construit dans ce sens.

Les diverses phases de la constitution des références (collecte des données, premier traitement pour l'intégration dans le système d'information, valorisation et diffusion) seront sans doute financées selon des modalités différentes.

Si le financement du réseau équin est particulier, il doit suivre les mêmes règles générales mais cela nécessite que les partenaires qui portent ce réseau s'engagent pour mobiliser des moyens humains compétents et motivés sur l'ensemble du territoire national.

L'atteinte d'une certaine visibilité du financement ne sera possible que si la cible d'un nouveau système est partagée par tous les partenaires.

2.4.1. L'approche systémique : intérêt et conditions de son extension

La méthodologie d'approche systémique, Inosys Réseaux d'Elevage pour les ruminants, **peut être étendue** pour l'analyse des exploitations disposant d'ateliers avicoles, cunicoles, porcins et équins.

Des cas-types devraient être produits pour les divers systèmes et les différentes espèces,

en particulier pour les systèmes polyculture-élevage.

Des évolutions seront aussi possibles, en proposant :

- des éléments d'adaptation à l'impératif de durabilité et la prise en compte de l'agro-écologie et de l'agriculture biologique ;
- de nouveaux objectifs pour ces cas types, par exemple l'intérêt racial, les besoins pour l'installation, les conséquences de la volatilité des charges et des produits... (à préciser par la commission).

Pour cela, les conditions nécessaires sont :

- d'utiliser un système d'information commun, Diapason semble le mieux placé, avec sans doute des évolutions régulières ;
- de rapprocher encore plus les méthodologies de recueil et d'analyse ainsi que d'investir dans des outils de recueil de données plus automatisés ;
- de réduire les délais de recueil des données – sorties des résultats analysés.

Les réflexions méthodologiques sont déjà en cours au sein du RMT, de même l'exemple du fonctionnement commun dans les DOM peut faciliter le travail.

Les nombres d'élevages et de systèmes à suivre pour les fermes de références, en concertation avec le SSP, et plus largement dans le cadre d'INOSYS « réseaux d'élevage » pourraient ainsi être (nombre à définir) , en intégrant systématiquement un nombre à définir d'exploitations en AB¹ :

- bovins lait :
- bovins viande :
- veaux de boucherie :
- ovins lait :
- ovins viande :
- caprins :
- équins :
- porcins :
- lapins :
- palmipèdes gras :
- volailles de chair :
- œufs :
- ...

La détermination du nombre d'élevages à suivre doit tenir compte des nouveaux périmètres régionaux et des bassins de production intra ou inter-régionaux.

Les effectifs à suivre doivent être suffisants pour représenter la diversité des systèmes dans les territoires et les systèmes intéressants à suivre (innovants...) tout en tenant compte du cadre budgétaire.

D'autres réseaux doivent rejoindre ce dispositif :

- les exploitations de l'enquête avicole «Grand ouest», pilotée par les chambres d'agriculture, à condition d'aboutir à une extension nationale ;
- le réseau « veaux de boucherie » de Bretagne et des Pays de la Loire, à condition d'élargir les objectifs car actuellement, cela ne concerne que des données techniques;
- la centaine de fermes appartenant aux deux sondes INRA restant (pour les bovins charolais et les ovins), toutefois le suivi individuel des animaux resterait une spécificité INRA.

1 pour les élevages en agriculture biologique, les traiter de la même façon permettrait de les comparer avec des systèmes classiques

Cet élargissement sera possible si des conditions suffisantes, dépassant les seuls enregistrements techniques, sont réunies.

L'approche atelier, base de la GTE/GTTT doit aussi être maintenue.

L'analyse des ateliers doit prendre en compte leurs apports (critères techniques, main d'œuvre, effluents...) au sein des exploitations et des territoires.

Le fonctionnement et les résultats techniques d'un atelier sont des parties intégrantes de l'approche systémique. Il serait d'ailleurs utile, par exemple en système bovins viande, d'évaluer, grâce à des critères zootechniques plus variés, les performances, permettant ainsi de repérer plus vite des facteurs d'amélioration.

Une réflexion sur une capacité à interconnecter les bases serait l'étape minimale mais ce stade fournira-t-il une motivation suffisante ?

2.4.2. Une meilleure articulation avec d'autres réseaux

Un objectif à moyen terme devrait consister à ce que beaucoup de fermes de références s'articulent avec les exploitations du RICA, ou soient communes dans l'échantillon. Cela nécessite plusieurs conditions (à définir) : il faut peut être rester plus ouvert sur la façon d'atteindre cette articulation, le travail de réflexion soit être conduit par le SSP avec les parties prenantes.

- une convention avec les CER, pour définir les échanges de données...
- un tirage au sort par le SSP des exploitations fournies par les CER...

Lorsque **le besoin de nouveaux réseaux** dépendant du MAAF apparaît, l'utilisation des réseaux existants sera prioritaire, permettant au moins l'utilisation d'une partie des élevages pour lesquels des critères complémentaires pourront être obtenus à moindre coût (exemple d'Ecophyto).

Cela pourrait être mis en œuvre pour capitaliser les résultats obtenus dans certains GIEE concernant les productions animales.

De tels réseaux pourraient servir d'aide à la détection d'innovations en élevage. Pour cela une harmonisation du choix et du renouvellement des exploitations dans les réseaux dans les différentes régions est nécessaire. L'organisation de la détection devra être précisée.

2.4.3. Un rapprochement encore plus étroit des instituts animaux

Les trois Instituts animaux devraient définir une cible à moyen terme de rapprochement, au delà d'une harmonisation méthodologique et pour la conforter.

Le besoin de méthodologies communes, les nécessaires économies d'échelle, les tailles différentes actuellement de ces Instituts et les liaisons avec les chambres d'agriculture devraient faciliter ce rapprochement des Instituts animaux ou au moins la création de services communs.

Ce rapprochement pourrait aussi faire évoluer la convention Inosys – Réseaux d'élevage afin de définir dans chaque région une organisation pour la production et l'organisation des références, respectant un cahier des charges national et définissant les pilotes pour le secteur méthodologique et pour le secteur diffusion.

Les DRAAF devraient aussi y être associées, car recevant les commandes de l'Etat.

La mise à disposition des résultats par catégories d'ayant droits, devrait être étudiée et mise en oeuvre. L'accessibilité des données est un élément clé pour la réussite de la collaboration entre les différents partenaires mais aussi pour la notoriété et la pérennisation des financements publics.

Les GTE, GTTT doivent rester des données publiques, élaborées par des groupements/OP... mais validées par les Instituts et les Chambres, garants de la fiabilité de ces données.

3. LES PROPOSITIONS DES INSTITUTS ET DE L'APCA

Les instituts et l'APCA proposent de considérer l'animation des réseaux d'élevage pour la recherche de références comme une action thématique transversale répondant au cahier des charges du CASDAR (annexe 3).

Ces opérateurs souhaitent clairement converger vers une infrastructure commune centrée sur une fonction d'observatoire en synergie avec le RICA et les réseaux dits « ateliers » en valorisant les possibilités de stockage des informations de la base de données « Diapason ».

Les questions de financement sont posées, elles mettent en évidence la nécessité de :

- disposer d'une affectation pluriannuelle de crédits,
- rechercher des ressources nouvelles pour prendre en compte les systèmes labellisés « agriculture biologique »,
- trouver des règles de financement les plus homogènes possibles pour les adaptations régionales des réseaux.

De plus, avant une généralisation nationale, Inosys - Réseaux d'Élevage propose d'étudier la faisabilité d'un dispositif « références élevage » commun aux trois secteurs herbivores, porcs et aviculture dans la région pilote, Pays de la Loire, dès 2015, en sollicitant un financement CASDAR.

4. ENSEIGNEMENTS ET CONCLUSIONS DES REUNIONS

Toutes les parties prenantes sont conscientes de la nécessité de faire évoluer le dispositif pour tenir compte de la raréfaction des crédits publics. Aucune d'entre elles n'envisage une contraction de l'action en raison de l'intérêt qu'elle présente pour la compétitivité de l'élevage et pour l'ensemble des acteurs.

Il serait même souhaitable que les échantillons des fermes soient réajustés pour prendre en compte les systèmes conduits sous le cahier des charges « agriculture biologique » et pour évaluer des innovations préalablement repérées.

De manière pragmatique, avant de généraliser au plan national l'extension pour toutes les productions animales d'un réseau de références « système », il a été opportunément proposé de l'expérimenter dans la région Pays de la Loire.

Cette action pilote est présentée sous forme d'une action thématique transversale (ATT).

La mutualisation des moyens, pierre angulaire de cette restructuration, apparaît être un argument en faveur de la sauvegarde des crédits.

La recherche de ressources complémentaires au CASDAR d'origines professionnelle et européenne s'impose pour stabiliser le dispositif et pour financer la diffusion des résultats auprès des divers publics intéressés (producteurs, décideurs politiques et professionnels, administration, enseignants, étudiants, élèves...).

Les incertitudes budgétaires décrites par la DGPE et la DGER ne sont pas de nature à stabiliser le dispositif dans la durée ni à simplifier sa gestion administrative. Il convient de rappeler que, par essence, ce dispositif pour être plus efficient aurait besoin d'être soutenu par des engagements financiers pluriannuels.

Dans l'objectif de bénéficier des coûts marginaux faibles pour des observations complémentaires, la DGPE va veiller à une harmonisation entre des réseaux d'élevage, le réseau Ecophyto et une partie des fermes engagées dans des GIEE.

L'affirmation par les représentants de tous les instituts (IDELE, IFIP, ITAVI, ITAB) de travailler selon le cahier des charges d'Inosys et l'annonce de l'APCA d'étendre ses activités de recherche de références à toutes les productions (animales et végétales) en utilisant la méthodologie Inosys sont des éléments positifs pour la mise en œuvre des recommandations du rapport.

Les contraintes de gestion du RICA mises en avant par le SSP ternissent les volontés d'un rapprochement souhaité par les missionnaires et par la plupart des membres de la commission.

Une analyse approfondie du sujet et un parangonnage européen apparaissent nécessaires avant d'écarter la possibilité de lier ces deux sources de références dans le double objectif d'une meilleure efficacité et d'une meilleure rentabilité.

Enfin, le chantier de la diffusion de ces références auprès des enseignants et des élèves de l'enseignement technique agricole doit être ouvert, sous l'initiative de la DGER.

CONCLUSION

Les recommandations du rapport n° 14039 sur « l'évaluation des réseaux d'élevage et de leurs modalités de financement », et en particulier la recommandation n° 12 relative à la création immédiate d'un groupe de travail animé par le ministère ont été mises en œuvre rapidement suite aux deux réunions les 6 mars et 5 juin 2015, mais surtout à une volonté commune du ministère, de l'APCA et des Instituts animaux de maintenir ces infrastructures de recherche et de développement utiles à tous les acteurs.

Un travail complémentaire apparaît nécessaire pour trouver des points de convergence entre le RICA et ces réseaux d'élevages.

Si la solution de structurer sous forme d'une action thématique transversale, financée par le CASDAR, au sein des programmes 775 et 776, semble acceptable actuellement, il est cependant nécessaire de trouver un moyen de financement pérenne pour assurer au moins l'acquisition et la fiabilisation des données.

ANNEXES

Annexe 1 : Lettre de mission



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

*Conseil général de l'alimentation,
de l'agriculture et des espaces ruraux*

Le Vice-Président
bertrand.hervieu@agriculture.gouv.fr

Monsieur André Alanore
Ingénieur général des ponts,
des eaux et des forêts

Monsieur Jean-Paul Mialot
Inspecteur général de la santé
publique vétérinaire

150259

Paris, le 29 MAI 2015

N^oréf : AE/JB – ordre de service – mission n^o 15064

Objet : Évaluation des réseaux d'élevage et de leurs modalités de financement.
- Groupe de travail

Comme vous l'avez recommandé dans votre rapport sur l'évaluation des réseaux d'élevage et de leurs modalités de financement, la DGPE a mis en place un groupe de travail.

Vous participerez aux travaux de ce groupe jusqu'à l'été 2015.

Cette mission est suivie par le Président de la deuxième section « économie, filières et entreprises » avec l'appui de la Présidente de la septième section « prospective, société, international », auprès desquels vous trouverez l'appui qui peut vous être nécessaire.



Bertrand Hervieu

Copie à :

- M. le Président de la 2^{ème} section
- Mme la Présidente de la 7^{ème} section
- Département missions

Annexe 2 : Liste des sigles utilisés

AB	Agriculture biologique
ACTA	Réseau des instituts des filières animales et végétales
APCA	Assemblée permanente des chambres d'agriculture
ATT	Action thématique transversale
CASDAR	Compte d'affectation spéciale pour le développement agricole et rural
CER	Centre d'économie rurale
COREL	Commission régionale de l'élevage
DGAI	Direction générale de l'alimentation
DGER	Direction générale de l'enseignement et de la recherche
DGPAAT	Direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires (actuelle DGPE)
DGPE	Direction générale de la performance économique, et environnementale des entreprises (ex DGPAAT)
DRAAF	Direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt
IDELE	Institut de l'élevage
IFIP	Institut du porc
INRA	Institut national de la recherche agronomique
ITAB	Institut technique de l'agriculture biologique
ITAVI	Institut technique de l'aviculture
FAM	FranceAgriMer
GIE LV	Groupement d'intérêt économique Lait Viande
GIEE	Groupement d'intérêt économique et environnemental
GTE	Gestion technico-économique
GTTT	Gestion technique des troupeaux de truies
MAAF	Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
RAD	Réseau d'agriculture durable
RICA	Réseau d'information comptable agricole
SSP	Service de la statistique et de la prospective
TB	Tableau de bord
TATFNB	Taxe additionnelle à la taxe sur le foncier non bâti

Annexe 3 : Diaporamas présentés par Inosys Réseau d'élevage

Projet d'action thématique transversale

autour des volets « observatoire » des dispositifs d'acquisition de références en élevage



Groupe de travail pour la mise en œuvre des recommandations de la mission CGAER.

5 juin 2015



Objectif

- **Partir de l'existant :**
Les dispositifs propres à chaque filière,
Le dispositif INOSYS des Chambres d'agriculture (commun avec IDELE pour le secteur herbivores),
Le RICA, ...
- **Converger progressivement vers :**
une infrastructure commune centrée sur une fonction d'observatoire, en synergie avec le RICA, avec un réseau « système d'exploitation » commun, complété par des réseaux « ateliers » par filière.



05/06/2015 Groupe de travail "Réseaux d'élevage"

1



Préalable

- Pour les porteurs du projet cette ATT s'appuie sur les 4 principes suivants :
 - Une ATT pluriannuelle
 - Une ATT transversale Chambres et ICTA
 - Les sources financières actuelles sont intégralement préservées dans l'action transversale pour poursuivre les actions en cours et renforcer leur coordination
 - Les actions nouvelles : articulation RICA, nouvelles approches systèmes, Socle Bio doivent bénéficier de financements nouveaux

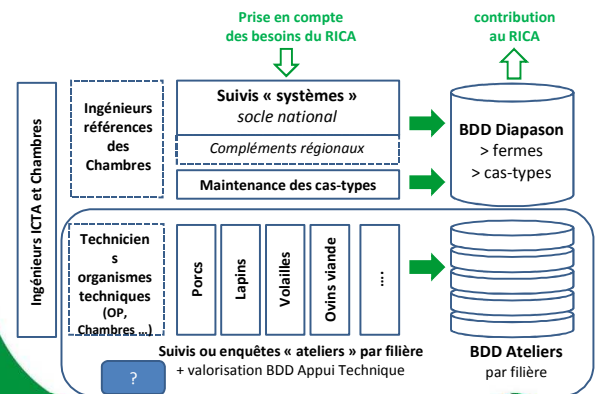


05/06/2015 Groupe de travail "Réseaux d'élevage"

3



Schéma général de l'ATT



05/06/2015 Groupe de travail "Réseaux d'élevage"

4



Précisions sur le périmètre de l'ATT

Exemple de recouvrement avec les champs couverts par INOSYS – Réseaux d'élevage

Volet	Dispositifs	ATT 2016
Observatoire des systèmes dans les filières, et les territoires	Valorisation de BDD issues des appuis techniques par filière	ATT 2016
	Suivi des fermes de référence du socle national	
Innovation	Suivi des fermes de référence régionales complémentaires au SN.	?
	Repérage et capitalisation de l'innovation Réseaux thématiques nationaux et régionaux accompagnement de la transition agro-écologique	Autres actions

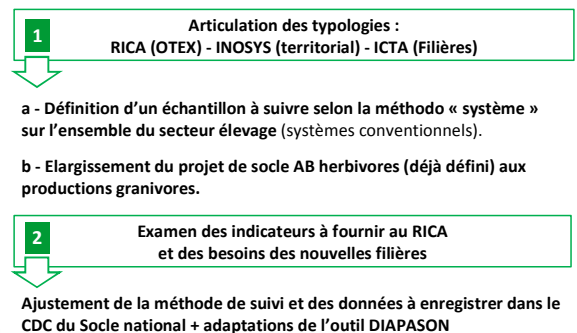


05/06/2015 Groupe de travail "Réseaux d'élevage"

5



Cadrage du réseau « système » commun en lien avec le SSP



05/06/2015 Groupe de travail "Réseaux d'élevage"

6



Les activités à financer

Quoi	Qui	
Réseaux ateliers (?)	Encadrement national, centralisation des données d'appui technique / valorisation générique nationale	ICTA, APCA
	Suivi ou enquête ateliers (volailles, palmipèdes, lapins, veaux)	Maîtres d'œuvre locaux (OP, Chambres)
Réseaux systèmes	Encadrement national, maintenance outil et SI Diapason	ICTA, APCA
	Animation des équipes régionales	ICTA, CRA
	Suivi des fermes du SN	CDA-CRA
	Centralisation / validation / valorisation générique nationale	ICTA, APCA
Cas-types	Elaboration / actualisation	ICTA, APCA, CRA-CDA
	Mise à disposition nationale	ICTA, APCA



05/06/2015 Groupe de travail "Réseaux d'élevage"

7



Les ressources à mobiliser

Source	Programme	
CasDAR 775	PRDAR CRA	Uniquement les parts des PRDAR et PNDAR mobilisées actuellement en cofinancement des lignes « FAM Réseaux »
	PNDAR APCA	
CasDAR 776	PNDAR IDELE	
	PNDAR IFIP	
	PNDAR ITABI	
	PNDAR ITAB	
FAM Réseaux depuis 2015 = CasDAR 776	FAM Idele	
	FAM IFIP	
	FAM ITAVI	
Autres ?	Agence bio ? Ministère (RICA) ? ...	



05/06/2015 Groupe de travail "Réseaux d'élevage"

8



Questions posées sur les volumes financiers

Cf diapo « préalables » :

•Transfert de la ligne FAM Réseaux d'élevage pour maintenir l'infrastructure actuelle : au niveau 2013 ? 2014 ?

•Comment on finance un Socle national élargi aux granivores (et aux veaux de boucherie) ?

Le SN herbivores vient d'être recalibré à 1082 fermes (hors veaux).

Le coût d'un suivi = 4 à 5 jours d'ingénieur références

Quel plancher de cofinancement incitatif national / suivi ?

•Comment on finance un Socle national bio ?

Peut-on espérer un financement de l'Agence bio ?

ou un financement spécifique du Ministère ?

•Quel accompagnement financier de la part du RICA ?

Peut-on espérer un financement du Ministère ?



05/06/2015 Groupe de travail "Réseaux d'élevage"

9



Projet pilote régional pour la construction d'une démarche commune sur les références « systèmes » en élevage



Groupe de travail pour la mise en œuvre des recommandations de la mission CGAAER.

5 juin 2015



Objectif

- **Etudier la faisabilité d'un dispositif « références élevage » commun :**
sur les trois secteurs (herbivores, porcs, aviculture), dans une région pilote (Pays de la Loire) en réponse aux attendus de l'évaluation CGAAER.
- **Définir un cadre de fonctionnement opérationnel et les conditions de son extrapolation nationale :**
sur le plan organisationnel, partenarial, et financier.
- **afin de faire évoluer le contenu de l'ATT**
d'où un groupe de projet commun régional / national



05/06/2015 Groupe de travail "Réseaux d'élevage"

2



Partenaires

Pilotage : IDELE - APCA

1. **Instituts techniques :**
IDELE, IFIP, ITAVI, ITAB
2. **Réseau Chambres d'agriculture :**
CRA PL, APCA
3. **Services de l'Etat :**
DRAAF, SSP

Structures associées : OP, organismes techniques ...
via chacun des partenaires du projet



05/06/2015 Groupe de travail "Réseaux d'élevage"

3



Actions à conduire

en parallèle avec un groupe national « ATT »

1. **Mise à plat de l'existant (en Pays de la Loire) :**
Les élevages suivis dans les différents réseaux :
RICA, INOSYS Réseaux d'élevage (dont bio), observatoire veaux, enquête avicole, GTE Porcs, GTE ovins, ...
Le type d'information recueilli : Nature, méthode, échelle.
Les systèmes d'information générés
2. **Analyse des besoins et définition des objectifs :**
L'échantillon à couvrir (dont pour les besoins du RICA).
Les informations à recueillir (dont le tronc commun avec le RICA)
3. **Définition d'un projet opérationnel :**
Modalités de suivi et de mutualisation des données
Répartition des tâches (CA, ICTA, DRAAF/SSP, OP, organismes tech...)
Chiffrage (temps et coûts)



05/06/2015 Groupe de travail "Réseaux d'élevage"

4



Estimation des coûts / calendrier

Action	Ressources	Calendrier
Mise à plat de l'existant	5 jours / filière x 10 filières = 50 jours	Mois 1 à 3
Analyse des besoins et définition des objectifs	Croisement des typologies > échantillon cible 2 jours / filière + 10 jours = 30 jours	Mois 4 à 6
	Convergence des indicateurs > tronc commun cible	
Définition du projet opérationnel	1 jour / filière + 10 jours = 20 jours	Mois 7 à 9
TOTAL	130 jours x 600 € = 78 k€	



05/06/2015 Groupe de travail "Réseaux d'élevage"

5



